

## On peut s'attendre à tout

### **Du code du travail aux troubles d'Asbestos – M. Barrette fait sa soumission et dénonce les chefs des syndicats – Le gouvernement retarderait délibérément le règlement de la grève et menacerait les compagnies**

Les événements malheureux qui se sont déroulés ces jours derniers à Asbestos ne sont pas de génération spontanée. Ils sont la conséquence d'une série d'actes qui ont été posés depuis quelques mois. Il convient de les rappeler pour mettre dans leur éclairage véritable les événements des derniers jours.

\* \* \* \* \*

Depuis plusieurs années, la classe ouvrière de la province demande un code du travail, c'est-à-dire la condensation et l'amélioration des nombreuses lois qui régissent les relations industrielles dans la province de Québec. M. Barrette s'était montré favorable au projet et y travaillait depuis une couple d'années avec les membres du Conseil supérieur du Travail. Le projet devait être déposé à la Chambre à la session de l'hiver dernier.

Mais à l'insu de tout le monde, M. Duplessis, lui aussi, préparait son propre code du travail, fait à son image et à sa ressemblance. Il le faisait imprimer en cachette et le soumettait au parlement dès l'ouverture de la session. M. Antonio Barrette, ministre du Travail, en prit connaissance en même temps que le public, à ce qu'on rapporte.

On connaît la réaction que ce projet de code rétrograde provoqua dans le public » Il réussit à faire l'unanimité des trois grands mouvements ouvriers de la province; les patrons refusèrent de l'appuyer; la Commission sacerdotale d'études sociales le déclara inacceptable.

M. Barrette, auquel M. Duplessis venait de jouer un sale tour, aurait sérieusement songé à démissionner en signe de protestation, puis se serait ravisé sur la promesse que le projet serait retiré. Il se serait attaqué violemment au bill no 5 au caucus des députés et aurait emporté le morceau.

Mais il devait payer la rançon. M. Duplessis aurait consenti à retirer *son code*, à la condition que M. Barrette s'en prit violemment aux chefs des syndicats catholiques et fit une profession de fidélité à M. Duplessis.

C'est ce qui fut fait dans le fameux discours du 23 février, dans lequel M. Barrette s'attaqua avec la dernière violence aux dirigeants de la C.T.C.C., prétendant que les aumôniers endurent, mais qu'un ménage est à la veille d'être fait. Du m<sup>^</sup>me coup, il se proclamait heureux de travailler sous la direction du grand chef qui ..., du grand chef que... et tout le tralala.

M. Duplessis avait gagné ses deux points : il avait vaincu la résistance de son ministre du Travail; il avait fait refuser par les ouvriers eux-mêmes un code du travail qu'il n'avait pas l'intention de leur accorder et qu'il ne leur accordera jamais.

\* \* \* \* \*

On rapporte qu'à partir de ce moment là M. Duplessis était bien déterminé à régler toutes les grèves par la force et de faire payer aux ouvriers les ennuis qu'ils lui avaient causés.

C'est dans cette atmosphère qu'éclata la grève de l'amiante. Les syndicats catholiques étaient les premiers à entrer en scène, c'est donc eux qui porteraient le poids de la colère du premier ministre.

Elle commença à se faire sentir dès les premiers jours par l'arrivée à Asbestos, dans un état d'ébriété avancée, des premiers contingents de la police provinciale. Les hommes de M. Hilaire Beauregard ne se gênaient pas pour déclarer qu'ils avaient été envoyés à Asbestos pour casser la grève. On sait tous les excès qui ont été commis par ces hommes de main mis au service de la Johns-Manville à raison de cinquante dollars par semaine. Inutile de revenir sur toute cette histoire particulièrement triste.

Depuis le début de la grève, il y a eu de nombreuses tentatives de règlement, les une publiques, les autres privées. S'il faut en croire une rumeur persistante, ce serait le gouvernement lui-même qui s'opposerait à tout règlement dans le but bien précis d'écraser les syndicats. On rapporte même que les compagnies auraient été menacées d'indemnités très lourdes à payer à tous les amiantosés de la région, si elles allaient commettre la gaucherie de régler le conflit à l'amiable.

Quand on sait toutes ces choses, on n'est pas surpris des événements malheureux des jours derniers. Il fallait que cela arrivât, parce que c'était nécessaire à l'écrasement des syndicats. Mais la répression a dépassé les bornes : tout l'odieux de l'affaire retombe aujourd'hui sur ceux qui se sont conduits à Asbestos comme les troupes de choc de Hitler et surtout sur ceux qui les ont dirigés de près et de loin.

\* \* \* \* \*

La conclusion à tirer de tout cela c'est que M. Barrette n'est plus que nominalement ministre du Travail. Depuis sa profession de foi de février dernier, il n'est plus qu'un robot. Il faut en avoir pitié.

Quand à M. Duplessis, c'est le premier ministre le plus antisocial et antiouvrier que la province de Québec a eu « depuis la Confédération ». Il n'a jamais lu une encyclique; en eût-il lu qu'il n'aurait rien compris.

C'est un esprit fermé et un tempérament à réaction. Il a entrepris une lutte à mort au monde ouvrier et plus particulièrement aux syndicats catholiques. De sa part on peut s'attendre à tout.

Source : Gérard Filion, « On peut s'attendre à tout », *Le Devoir*, 10 mai 1949, p. 1.